

DIAGNOSTIC RH

- Identifier les savoir-faire stratégiques
- Mesurer les besoins réels de compétences de l'entreprise
- Animer une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Construire un plan d'action adapté aux problématiques RH de votre entreprise

Objectif

Le diagnostic RH est un état des lieux qui permet de construire un plan d'action opérationnel afin d'améliorer la performance de l'entreprise.

Déroulement de la prestation en 3 étapes

1. Compréhension du contexte global

Lors d'un premier entretien, notre consultant vous présente la démarche et réalise une première analyse de vos besoins et de vos attentes en fonction de la stratégie globale de l'entreprise.

Il identifie avec vous les différentes dimensions de l'entreprise et formalise la problématique, objet du diagnostic.

2. Phase de diagnostic et d'analyse

Notre consultant réalise un état des lieux à partir des données de l'entreprise :

- Démographie et organisation du travail : effectif, pyramide des âges, genre, organigramme, gestion des temps de travail
- Gestion des compétences : analyse des métiers, des compétences, formation, mobilité, transmission des savoirs, classification des emplois et des compétences
- Processus de recrutement et d'intégration

- Communication interne

- Management : entretiens annuel et professionnel, mode de management, cohésion d'équipe, gestion des conflits

- Relations sociales : différents accords, dialogue social, climat social

- Santé sécurité au travail : document unique, organisation du travail, maladie professionnelle, accident du travail

3. Préconisations

Après analyse des différents indicateurs, le consultant met en évidence les points forts et les axes de progrès, et présente des préconisations concrètes, qui prennent en compte les moyens mobilisables par l'entreprise.

Livrables

Présentation orale et remise du compte rendu écrit de l'action

Remise du plan de préconisations

Durée

de 3 à 5 jours selon la taille et la diversité des métiers de l'entreprise

Suivi

Nos consultants resteront à votre disposition pour vous conseiller dans la mise en œuvre du plan de préconisations.

Entreprises concernées

Le diagnostic s'adresse à tout type d'entreprise, de la TPE au groupe.

Intervenants et déontologie

La prestation est réalisée par des consultants en ressources humaines rompus à la méthodologie du diagnostic et ayant eu une expérience significative en entreprise. Ils respectent la Charte de Déontologie et de Confidentialité d'Avenir & Cohérence.

